

N°D2020-02-08

République Française
Département de l'Ain**COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY**
DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

REÇU LE

11 FEV. 2020

SOUS-PRÉFECTURE DE BELLEY

Membres :

En exercice :	16
Présents :	12
Absents :	04
Procurations :	04
Votants :	14
Pour :	16
Contre :	00
Abstention :	00

L'an deux mil 2020 et le 7 février 2020 à dix-neuf heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, dûment convoqué par Le Maire M. BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. **BERGER Charles, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 janvier 2020

Présents Mmes BRODSKIS Anne, LANZONI Noëlle, PEYSSON Christie, MM, BERNEL Denis, DECROZE Emmanuel, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, VUILLEROD René.

Excusés : JACOB Quentin, pouvoir à M.BERGER Charles, CODEX Joël pouvoir à PONCET Emile, MARCHANT Nathalie pouvoir à BERNEL Denis, GALLAND Suzanne pouvoir à PEYSSON.

Objet : AVENANT ET MODIFICATION MARCHE PUBLIC SALLE DES FETES**Monsieur le Maire INFORME,**

Que les travaux de la salle des fêtes ont fait l'objet d'un avenant sur le lot n°6 – Electricité Sécurité pour :

LOT N°6- ELECTRICITE/SECURITE

Pour mémoire, Le présent marché a été confié à l'entreprise BURDINAT pour un montant de : 11.322,00 € HT initial- Date de notification du marché public le 21/12/2018.

Toutefois, il convient d'envisager des travaux supplémentaires non diagnostiqués lors du marché initial.

A savoir : modification de l'éclairage de la salle suite à une variante au plafond imposée par le bureau de contrôle Qualiconsult et un équipement complémentaire Alarme Incendie Type 4 s'agissant de l'utilisation d'une sono dans la salle des fêtes et son classement en ERP en catégorie 4.

Il s'agit donc d'un **coût supplémentaire de 1.550,60 € HT** objet du présent avenant.

Le nouveau montant global du marché passe ainsi à : 12.872,60 € HT

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE ET VALIDE l'avenant N°1 du Lot n°6 pour un montant de 1.550,60 € HT**
- **ACCEPTE ET VALIDE la modification du marché LOT N°6 pour un montant corrigé à 12.872,60 € HT**
- **DIT** que la présente délibération sera transmise à Madame la Sous-préfète de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures,

Pour Copie Conforme,

Le Maire,
Charles BERGER.

